



Plateforme des ONG françaises pour la Palestine - Signataires :

AITEC, Association France Palestine Solidarité, Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD, Cedetim, CEMEA, CICUP, Cimade, Comité Pays de Loire Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR, Enfants du Monde - Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Génération Palestine, GREF, Le Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, Palestine 33, Secours Catholique-Caritas France, Terre des Hommes-France, Union Juive Française pour la paix (membres) Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Paix-Strasbourg, Handicap International, MIR (observateurs) Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme (non-membre).

Paris, le 5 juillet 2007

Communiqué de presse

L'aide de l'Union européenne à l'Autorité palestinienne doit contribuer à l'unité du peuple palestinien

Suite à la décision de l'Union européenne de reprendre son aide financière directe à l'Autorité palestinienne, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle la France et l'Union européenne à :

- **Entendre l'aspiration profonde de la société palestinienne à l'unité et à en faire la priorité de leurs initiatives. Dans ce sens, la reprise de l'aide directe ne doit pas être l'instrument d'une politique de division, mais doit servir à restaurer l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza par un rapprochement politique, pour bénéficier à l'ensemble de la population ;**
- **Agir avec fermeté et courage pour obtenir la levée immédiate du blocus de la bande de Gaza qui ne peut qu'aggraver la crise humanitaire ;**
- **Promouvoir une initiative diplomatique d'envergure conduisant à des négociations entre Palestiniens et Israéliens, sur la base de l'initiative de La Mecque, en liaison avec la Ligue arabe.**

Les prises de position européennes actuelles sont révélatrices des contradictions qui semblent dicter les décisions européennes depuis les accords d'Oslo. **Alors que l'Union européenne appuyait et soutenait politiquement et financièrement la construction d'un Etat palestinien, elle a regardé se dresser un à un les obstacles qui le rendaient de plus en plus hypothétique.** La société civile mais aussi de nombreux rapports des Nations unies et de la Banque mondiale s'inquiétaient jour après jour des conséquences des bouclages instaurés par Israël, de la construction des colonies, du Mur, de l'instauration de près de 600 barrages et postes de contrôle, provoquant l'asphyxie totale de l'économie palestinienne.

La réaction européenne à l'élection du Hamas lors des élections de janvier 2006 a poussé ces contradictions à leur paroxysme. **Le boycott du gouvernement palestinien né de ces élections et la suspension de l'aide directe ont entraîné une profonde déstructuration des institutions palestiniennes, que l'Europe avait contribué à mettre sur pied depuis plus de 10 ans.**

La mise en place du Mécanisme International Temporaire (MIT), le 16 juin 2006, avait pour but de réduire les conséquences négatives de la suspension de l'aide directe. Or ce mécanisme n'a pas empêché une dégradation accélérée des conditions de vie de la population. En soutenant directement la présidence et en se détournant de l'exécutif, il a également fait le jeu de la radicalisation et des tensions internes, conduisant à la scission à laquelle nous assistons aujourd'hui entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. **En mettant en place le MIT, l'Union européenne a favorisé une politique d'aide humanitaire au détriment de ses objectifs politiques à long terme pour la région.**

Contact presse : Maxime Guimberteau – 01.40.36.41.46 – pfpalest@club-internet.fr